

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

Georges de SAINT-CLAIR

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU 1er degré DEGRÉ

Option Canoe Kayak et disciplines associées

est attribué en application de l'arrêté du 28/05/2010

à Monsieur RAUX Maxime

Né(e) le 16/05/1991 à Fiers (61)

N° 013 10 0086 A Marseille, le 28/05/2010

Le Titulaire,



Le Directeur régional de la jeunesse et des sports,
Pour le Directeur Régional
L'inspecteur Principal
Gérard NOCEILA